

Vu la pétition spécialement adressée au Conseil municipal de Roubaix par plusieurs des signataires de la première demande ;

Vu le rapport qui précède et dont il adopte entièrement le contenu ;

**Emet le vœu :**

1° Qu'il soit donné suite à l'offre d'annexion du Blanc-Seau ;

2° Que M. le Préfet soit prié de vouloir bien faire procéder le plus tôt possible aux enquêtes et formalités légales pour arriver à cette annexion.

3° Invite M. le Maire à suivre cette affaire et à donner à qui de droit tous les renseignements et avis nécessaires afin d'en activer la prompte solution.

Signé : A. Dewariez, J. Renaux-Lemorre, H. Ternynck, F. Duthoit et Léocart-Duvillier.

Cette délibération est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

(La suite et fin au prochain numéro.)

#### CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le *Journal de Roubaix*, rendant compte dans son numéro du 2 juin de la condamnation du sieur Eorepont-Brasme, a énoncé que la question d'abus de confiance avait été écartée par le Tribunal.

C'est le contraire qui est vrai. La prévention d'abus de confiance a été entièrement admise par le Tribunal. (Communiqué.)

On fait en ce moment les significations de jugements d'expropriation pour les grands travaux d'utilité publique :

Agrandissement de la place ;  
Création d'une promenade publique ;  
Établissement d'un boulevard de ceinture ;

Élargissement de la rue du Bois.  
Création d'une rue au sud de l'Abattoir ;  
Prolongement de la rue de la Longue-Voie.

Si nos renseignements sont exacts, le projet de loi sur la division de Roubaix en deux cantons, viendrait cette semaine en discussion au Conseil d'Etat et pourrait être présenté au Corps législatif dans le cours de la semaine prochaine.

Au renouvellement des Conseils généraux et d'arrondissements qui doit avoir lieu dans le courant de juillet, la ville de Roubaix et les communes de Wattrelos, Croix, Wasquehal, auraient donc à procéder à l'élection de deux membres de chacun de ces Conseils.

La création d'une succursale de la Banque de France à Roubaix, peut être considérée aujourd'hui comme résolue. On nous assure, en effet, qu'une lettre adressée lundi par M. le ministre d'Etat à M. le gouverneur de la Banque, priait ce fonctionnaire de hâter l'établissement de cette succursale appelée à rendre tant de services à notre commerce.

Quarante ouvriers roubaisiens, profitant de la subvention qui leur est allouée par la ville et de la réduction dans le prix des places, sont partis pour Paris samedi afin de visiter l'Exposition.

Dimanche matin, un individu se disant réfractaire belge, se présentait à l'estaminet de l'*Epi d'or*, rue de l'Hospice, demandant à y prendre sa pension et à y loger. Accueilli favorablement, il disparaissait dans la nuit suivante emportant une montre d'une valeur de 60 fr. appartenant au cabaretier. Il a voulu cette montre pour cinq francs. Arrêté par la police, il a fait des aveux complets et a été mis à la disposition du parquet.

Le terrassier Joseph Meenes, dont nous avons annoncé l'arrestation à Croix, est âgé de 34 ans et non de 74 ans comme nous l'avons dit par erreur. Dans l'espace de huit jours, il a commis des vols dans cinq fermes. C'est au garde-champêtre de Croix que l'on doit l'arrestation de ce voleur. Ce garde mérite des éloges ; c'est après avoir passé plusieurs nuits qu'il est parvenu à arrêter Meenes à une heure du matin, au moment où ce dernier sortait du verger de la ferme de M. A. Montagne.

Au marché au grain du 12 juin 1867, il y a eu une hausse moyenne de 0 fr. 27 c. à l'hectolitre.

On nous apprend, dit le *Mémorial*, que M. Raimbaut, écuyer de l'Impératrice, qui a tenu dans le dramatique événement du 6 juin, la belle conduite que tout le monde sait, appartient à une famille lilloise. Son père, l'un des principaux propriétaires des mines houillères d'Horna, avait fait ses études au collège de Lille, et avait conservé de nombreuses relations dans notre ville.

Nous trouvons dans les journaux de Valenciennes le récit d'un genre d'esqueroche contre lequel nous devons prévenir nos lecteurs.

Deux Anglais se présentaient dernièrement dans une maison de banque pour escompter un chèque créé par une maison

très-connue l'*Union de Londres*. Depuis il a été reconnu que cette valeur était fautive, en conséquence le banquier de Valenciennes a perdu le montant de son escompte.

Voici le signalement de ces filoux :

L'un est âgé de 28 à 30 ans, brun, gros favoris, taille au-dessous de la moyenne, faible corpulence, marchant assez difficilement ses pieds étant tournés en dedans.

Vêtu d'un paletot noir et coiffé d'un chapeau rond et feutre marron.

L'autre, plus grand, moustaches et favoris paraissant peu, âgé de 35 ans environ. Ce dernier parle français un peu plus facilement que son compagnon.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce a adressé aux préfets la circulaire suivante :

Paris, le 6 juin 1867.

Monsieur le préfet,

J'ai l'honneur de vous annoncer que, d'après les informations rassurantes que je viens de recevoir en ce qui a trait aux récentes manifestations du typhus contagieux des bêtes à cornes en Allemagne, j'ai pris un nouvel arrêté en date du 6 juin courant, pour rapporter mon arrêté précédent du 15 mai dernier, relatif à cette épidémie.

En conséquence, le régime sanitaire contre le typhus est rétabli tel qu'il était en vigueur avant le 15 mai. En ce qui touche les animaux vivants de l'ordre des ruminants, ainsi que leurs cuirs frais et autres débris frais, comprenant les viandes dépecées, dont l'introduction, et le transit en France sont interdits par tous les ports et bureaux de douane de l'empire.

Sur toute la frontière du Nord, sauf celle qui confine la Belgique et sur toute la frontière de l'Est jusqu'au département de la Savoie inclusivement, les importations de bestiaux vivants de l'ordre des ruminants sont replacées sous l'obligation de la visite des animaux préalablement à leur entrée pour la constatation de leur état sanitaire.

Pour toute la chronique locale J. REBOUX.

#### PHOTOGRAPHIE

##### A BLIN

25, RUE DU MIDI, 25.

Le prix des photographies noires, jusqu'au 1<sup>er</sup> août sera de 10 fr. la douzaine. Et celui des photographies fonds blancs dégradés sera de 12 francs, jusqu'à la même date.

#### FAITS DIVERS

L'Exposition universelle, qui est une large moisson pour le commerce parisien, est presque un désastre pour le négoce des départements, surtout le négoce de détail. L'esprit de solidarité locale est perdu. On va à Paris visiter l'Exposition, c'est très-bien, et nous sommes loin d'en faire un objet de critique. Mais en même temps que l'on consacre, à son corps défendant, de fortes sommes à l'hôtel, au restaurant, au Champ-de-Mars, on en disperse de bien plus grosses dans les magasins de tout genre et de tout mérite. Monsieur va chez le tailleur, madame chez la modiste, l'un et l'autre chez le bijoutier, le quincaillier, le marchand de meubles. On se pourvoit d'objets ayant plus de lustre que de solidité. C'est si facile d'expédier par le chemin de fer une caisse d'habits, un ballot d'ustensiles, une pendule, un piano, que sais-je ? On paye argent comptant. Le crédit, c'est bon pour le fournisseur de province. Si le vêtement ne sied pas, si la pendule est de pacotille, et le piano asthmatique, on aura recours aux industriels ou aux artistes de la localité. Les rabillages, c'est encore bon pour les marchands de province !

On lit dans la *Situation* : « On parle d'une rencontre à l'étranger entre MM. Floquet et Jacques de Latouche, à la suite d'un article que le rédacteur du *Pays* a publié sur la manifestation qui marqua la visite du Czar au Palais-de-Justice. Les témoins de M. de Latouche seraient MM. Granier et Paul de Cassagnac, et ceux de M. Floquet MM. Glais-Bizoin, l'auteur du *Vrai Courage*, et Dréo. »

Nous avons dit que la Reine d'Angleterre viendrait *incognito* visiter l'Exposition universelle. Nous apprenons qu'elle arrivera de Balmoral à Windsor aujourd'hui mercredi, et qu'elle partira vendredi prochain pour un voyage.

M. Billault, alors simple avocat, obtint un jour l'acquiescement d'un fauconnier. Le lendemain son client vint le remercier, et, avec la délicatesse d'un homme qui sait son monde, pose furtivement, sur un coin de la cheminée, un rouleau de papier. Quand il fut parti, M. Billault, en avocat qui a le flair, alla droit au rouleau et l'ouvrit avec une certaine curiosité. Il ne contenait que des pièces de 1 franc, mais elles étaient toutes de la façon du client.

Si le jeune roi des Belges a la réputation de dépenser royalement ses revenus et sa liste civile, il n'en était pas de même de son père, le sage et prudent Léopold, qui n'a jamais passé pour jeter l'argent par la fenêtre.

Un jour, ce digne monarque remettait à une société chorale une de ces magnifiques bannières en velours sur lesquelles

brillent des écailles d'or et d'argent les médailles des concours. Le drapeau n'était pas léger et le roi, homme simple et modeste, n'avait jamais eu la prétention de se poser en Hercule ; aussi l'étendard lui pesant dans la main, il dit en souriant au président de la société :

— Prenez garde, il est un peu lourd.  
— Oh ! sire, répondit sans hésiter le président, ce que vous donnez n'est jamais lourd.

Le roi ne sourcilla pas, mais on rit encore à Bruxelles.

Il y a deux mois, une vieille dame qui demeurait dans l'une des petites rues avoisinant Albany-street, près le Regent's-Park, à Londres, entra dans le magasin d'un marchand de volaille nommé X... et acheta un poulet. Le boutiqueur la servit avec un empressement poli, et la vieille dame prit l'habitude de venir souvent faire ses achats chez lui. Elle paraissait avoir atteint un âge fort avancé, mais jouissait encore de toutes ses facultés.

Un samedi soir, la vieille dame vint au magasin, et voyant que M. X... était fort occupé à servir d'autres pratiques, elle passa dans l'arrière boutique, où elle trouva la jeune fille du marchand avec laquelle elle entra en conversation. — Vous êtes pâle, mon enfant, lui dit-elle avec bonté, vous avez besoin d'un changement d'air ; voici un paquet que j'apportais à votre père, donnez-le lui de ma part ; son contenu vous fournira les moyens de faire un petit voyage d'agrément.

En plaçant le paquet dans les mains de la jeune fille, elle lui dit de l'enfermer dans une armoire et sortit. Ce ne fut qu'après avoir fermé sa boutique que le marchand ouvrit le paquet et y trouva à sa grande surprise la somme de 25,000 fr. en or et en billets de banque.

Le lendemain, il s'empressa de se rendre avec sa fille chez la vieille dame pour la remercier de ce don. Elle le pria de revenir le lendemain accompagné de deux personnes respectables sur lesquelles il pourrait compter. M. X. se rendit donc chez sa bienfaitrice avec le ministre de la paroisse et du voisin, et la vieille dame leur déclara qu'elle avait plus de 90 ans, qu'il ne lui restait d'autre parent qu'un cousin qui ne lui avait témoigné aucune affection et qui lui avait fait perdre la somme 500,000 fr. par ses spéculations. Il me reste encore, ajouta-t-elle, la somme de 600,000 fr. ; je ne veux pas que mon cousin en jouisse, et comme je sens que je ne vivrai plus longtemps, j'ai résolu de transmettre à M. X... pour son usage absolu mes 600,000 fr. En lui faisant cette donation pendant ma vie, au lieu de lui léguer la somme après ma mort, je lui éviterai d'être forcé de payer droit d'augouvènement.

Cette déclaration parut si singulière que le ministre demanda qu'on fit venir un homme de loi et l'acte fut dressé en bonne forme. La vieille dame vint d'expirer, quinze jours après avoir fait sa donation. Il paraît qu'elle avait eu préalablement l'intention de léguer sa fortune à un pharmacien, mais que celui-ci l'avait offensée en négligeant d'accomplir un de ses ordres. La morale de cette histoire véridique, c'est que la politesse ne coûte rien, et que parfois elle est richement récompensée.

#### LETTRE PARISIENNE

Jun 1867.

Chaque siècle a sa supériorité, sa spécialité, sa marque de fabrique : le dix-septième siècle fut surtout littéraire, le dix-huitième siècle fut philosophique, le dix-neuvième siècle, malgré de grandes individualités dans tous les ordres d'idées, me paraît plus exclusivement scientifique, industriel et commercial.

J'ai tenu à ce court avant-propos avant d'annoncer un fait qui fera époque même au milieu des surprises économiques auxquelles nous commençons à nous habituer.

L'ouverture des *Magasins-Réunis* a eu lieu la semaine dernière.

Ne criez pas à la réclame : les *Magasins-Réunis* compléteront, je le répète, dans l'histoire commerciale de notre temps et doivent révolutionner les rapports du consommateur et du producteur.

La Société des *Magasins-Réunis* a pour but la mise en pratique d'un nouveau système commercial basé sur l'association des diverses industries ayant pour résultat la reconstitution, au profit des acheteurs, du capital dépensé par eux et l'amortissement annuel de ce capital.

Les dépenses du présent devenant ainsi la fortune de l'avenir.

Dans la pratique, le système des *Magasins-Réunis* reçoit son application de la manière la plus simple.

Toutes les marchandises sont marquées en chiffres connus et vendus sans augmentation de prix ni diminution de qualité.

Par le simple fait d'un prélèvement au profit de l'acheteur sur le bénéfice des ventes qui lui sont faites, et au moyen de la capitalisation des intérêts de ce prélèvement, le capital dépensé sera reconstitué.

La Société des *Magasins-Réunis* prend l'engagement d'en opérer le remboursement dans un délai déterminé sur la remise d'un titre nommé « Obligation-Warrant » qui est délivré au moment de l'achat.

Le prélèvement mentionné plus haut ne saurait, dans aucun cas, déterminer une élévation dans le prix des marchandises ou une diminution dans leur qualité ; et, en effet, d'une part, en groupant sous le

même bail 150 maisons représentant tout le commerce de détail, elle réduit les frais généraux dans des proportions considérables ; d'autre part, en appelant le public à bénéficier des avantages de son système, elle place ces 150 maisons devant un énorme chiffre d'affaires.

Les « Obligations-Warrant » sont de cent francs. Les achats sont tous faits exclusivement au comptant, et ils donnent droit à autant « d'Obligations-Warrant » que la somme de cent francs est contenue de fois dans le total des dépenses de toute nature faites dans les *Magasins-Réunis* par chaque acheteur.

Les « Obligations-Warrant » font partie des séries amortissables annuellement en 59 ans, de telle sorte que chaque année et dans chaque série un certain nombre d'obligations seront remboursées. Elles seront garanties par des lettres de gage hypothécaires, déposées avec affectation spéciale dans un grand établissement de crédit.

Les fondateurs de la Société, en agissant ainsi, ont voulu que les « Obligations-Warrant » fussent des titres indiscutables offrant toute sécurité et destinés à avoir un cours public.

Après avoir visité l'Exposition, l'étranger doit aller, place du Château-d'Eau, aux *Magasins-Réunis* pour voir ce que peut le commerce de 1867 et comment il se loge.

Passons maintenant à des considérations d'un ordre moins élevé, mais plus exclusivement riantes. Si, d'aventure, après avoir quitté votre chef-lieu pour vous retirer dans l'air, le bruit et la poussière de Paris, vous êtes pris d'une grande nostalgie d'arbres et de fraîcheur, prenez bien vite le chemin de fer de l'Est et allez vous reposer dans un de ces paradis d'Allemagne qu'il n'est plus permis de ne pas connaître à cette époque de locomotion universelle.

Je n'hésiterai pas à vous recommander tout particulièrement Ems ; d'abord le site est charmant, les bois, les eaux et les montagnes, rien n'y manque ; les pêcheurs trouvent dans la Lahn les plus belles truites du monde, mais ce n'est pas tout : Ems offre sur certaines autres stations thermales à la mode l'avantage marqué d'une société choisie où l'on n'est jamais embarrassé d'être honnête.

Ce détail a bien son importance, n'est-il pas vrai ? Ne croyez pas cependant qu'Ems soit ennuyeux. Au charme des bois se mêle celui de la civilisation ; le Kursaal a une roulotte, un théâtre et des concerts qui ne le cèdent en rien à ceux de Bade ou de Wiesbaden.

#### COURS DE LA BOURSE

Du 13 juin 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent
3 <sup>o</sup> / <sub>100</sub> ..... 70 40	— 3 <sup>o</sup> / <sub>100</sub> ... 70 52 1/2
4 <sup>o</sup> / <sub>100</sub> ..... 99 00	— 4 1/2 <sup>o</sup> / <sub>100</sub> 99 00

#### DENTS depuis 5 francs

### VERBRUGGHE

Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrembault, Lille.

**Guérison du mal de dents**

Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de raccommoder toute espèce de pièces artificielles. 6631

#### CROIX

PRÈS DE L'ÉGLISE

JARDIN DU SIEUR ECREPONT-BRASME.

### MOBILIER

Vins & Liqueurs

A VENDRE

Le samedi 15 juin 1867, 3 heures précises de l'après-midi.

M. ALFRED ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à cette vente, à la requête de M. LÉON DÉTRETZ, syndic de la faillite dudit sieur Ecrepont-Brasme. § 7006

#### ROUBAIX

32, GRANDE-RUE, 32,

Par suite de la faillite du sieur ECREPONT-BRASME

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

DE TOUT UN MAGASIN DE

### NOUVEAUTÉS

COMPRENANT : Draps de toutes qualités, velours, gilets, soieries, cachemires, mérinos noir et couleur, satins de chine, orléans, tissus nouveaux pour robes, châles, jaconas, doublures, piqué, foulards, ganterie, cols, cravates, etc., etc.

Le lundi 17 juin 1867, à 9 heures du matin et à 2 heures de relevée, et les jours suivants aux mêmes heures en vertu d'autorisation de M. le juge commissaire de ladite faillite à la requête de M. LÉON DÉTRETZ, syndic de cette faillite et par le ministère de M. ALFRED ROUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix. 14, 16 j. 7007

#### Boucherie à céder

A céder, pour cause de cessation de commerce, la boucherie parfaitement achalan-

dée de Mme veuve Hon-Lagache et située rue de la Vieille-Place à Wattrelos. 14, 16, 19 j. 7001

### PEIGNERONS

On demande des jeunes gens de 13 à 15 ans, pour apprendre l'état de peigneuron.

S'adresser chez MM. Broux frères, et Samson, rue de Tourcoing, 91, Roubaix. 14, 16, 19 j. 7000

### CHEVAUX

M. Quinchon fils, marchand de chevaux à Valenciennes, prévient MM. les amateurs qu'il arrive d'Angleterre avec un transport de 25 chevaux venant des foires de Beverley et de Rugeley dans le Yorkshire et qu'il séjournera à Roubaix du 15 au 18 juin inclusivement chez M. Charles Dewaelle, marchand de chevaux, rue de la Place Verte. 44 j. 7003

### Grand Cercle de l'Industrie

On demande un concierge célibataire ou veuf et un garçon de billard. S'adresser à M. Delhay, régisseur, rue Saint-Georges. 14, 16 j. 7005

#### CABINET D'AFFAIRES

### F. CARLIER

Rue Pauvrière n° 17.

Recouvrement de toutes créances arriérées ou litigieuses ; rédaction de toutes pétitions, lettres, actes sous-seings privés, tels que baux, actes de société &c.

Défense devant tous tribunaux de paix ou de police.

Direction de tous procès devant les tribunaux civils et de commerce et de toutes les démarches nécessaires en pareille circonstance.

Convocation de créanciers, concordats amiables, dissolution et liquidation de société. 14 j. - 7000

#### MACHINES A COUDRE

### WHEELER & WILSON

de New-York.

#### GRANDE BAISSÉ DE PRIX

250 francs avec tous les accessoires — garanties pendant 5 ans.

Dépositaire : Ch. François, rue du Chemin-de-Fer, en face du Square. Ne pas confondre avec la contrefaçon. 28s. 6978

### AU BON CAFÉ DU ZOUAVE

Magasin d'épicerie (demi-gros.)

Sucre cassé à la mécanique. Fromage de Hollande. Graines de toutes espèces. Légumes secs et sirops.

#### DELERUE FILS

RUE DES ARTS, (près du marché-au-poisson). ROUBAIX. 6967

#### Apprenti-Photographe

On demande un apprenti-photographe S'adresser rue du Midi, 25. § 6936

### MACHINES A COUDRE NEUVES

(Système Lebon)

#### A VENDRE

Facilités de paiement. S'adresser rue du Chemin-de-Fer, 34. 5j. 2975

#### A LA SOCIÉTÉ

### VIGNERONNE

Rue Pauvrière, 35.

#### ON TROUVERA DU BON VIN

à 50 centimes le litre,

à 25 — le demi litre,

à 35 — la bouteille. 12M. 6903

#### COMPAGNIE

### L'ALLIANCE DES FAMILLES

Pour faciliter l'exonération militaire.

On demande des agents pour Roubaix et Tourcoing.

S'adresser à l'Agence principale rue du Chemin-de-Fer n° 8 6985

### Avis aux Dartreux

La pommade de M. DUMONT, reconnue bonne par l'Académie de médecine pour la guérison des *Dartres, Teignes, Ulcères, Démangeaisons*, et les

#### Dragées Purgatives, Dépuratives.

de BÉVIÈRE, se trouvent à la pharmacie de M. COLLE, à Roubaix. — 785